



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : CONVENTION (N°590) DE MISE A DISPOSITION, DE LA SALLE AILEY, A L'ASSOCIATION LES ENFANTS DE LEOP'ART**      **DÉCISION N° AU-19-266 EN DATE DU 17 JUILLET 2019**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6<sup>ème</sup> Adjointe au Maire ;

**VU** la demande de l'Association « Les enfants de Léop'Art » représentée par Madame Clara KOUKOUI BENNETT, en qualité de Présidente, et domiciliée, 41/43 rue Raymond du Temple, 94300 VINCENNES, d'organiser des stages, dans la salle Ailey, du 8 au 12 et du 15 au 19 juillet 2019 de 9 h à 11 h et de 14 h 30 à 17 h 30 ;

**CONSIDÉRANT** les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec l'Association « Les enfants de Léop'Art » représentée par Madame Clara KOUKOUI BENNETT en qualité de Présidente, et domiciliée, 41/43 rue Raymond du Temple, 94300 VINCENNES, une convention de location de salle pour un montant de 700 € TTC (sept cents euros) afin d'organiser des stages, dans la salle Ailey, du 8 au 12 et du 15 au 19 juillet 2019 de 9 h à 11 h et de 14 h 30 à 17 h 30 ;

**D'INSCRIRE** cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du  
tourisme,

***Signé***

**Odile SÉGURET**